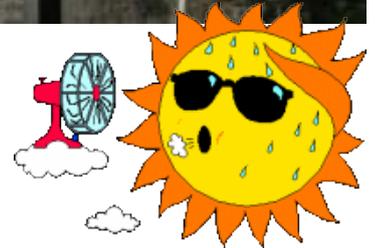




octobre
2015, n°19

Aléas climatiques



Dans ce numéro :

Un peu d'Histoire évolution de la population	2-3
Le pays Midi-Quercy	4-6
Une championne de France	7
Le coin des associations	8-13
Agenda	12
La mairie vous informe	14-16



Cet été, notre territoire a été soumis à des températures caniculaires. Par solidarité, familles et voisins ont accru leur vigilance à l'égard des personnes les plus vulnérables.

Ces conditions climatiques ont gêné aussi les agriculteurs. La sécheresse étant arrivée tôt, les éleveurs n'ont pu procéder à une 2ème coupe du foin. De plus la chaleur excessive des moteurs des moissonneuses et la grande combustibilité des chaumes ont représenté un réel risque d'incendie dont il a fallu tenir compte.

Des orages intempêtes se sont invités à

certaines manifestations conviviales organisées dans la commune et ont pu gêner le bon déroulement des festivités.

Et puis il ya eu la tempête du 31 août, avec ses lots d'arbres abattus, de poteaux télégraphiques cassés, de tuiles emportées. Le plus dérangentant a été la coupure d'électricité variable selon les secteurs de quelques heures à 3 jours voire un peu plus encore dans les sections de Saint Igne et de Lardailhé. ERDF qui gère le réseau électrique, applique un code de priorité pour rétablir le courant en cas de coupure généralisée.

L'urgence va d'abord aux services de sécurité (passage à niveau, feux de signalisation... pour rétablir la circulation), puis à la Préfecture, responsable de tous les services de l'état, puis aux bâtiments publics de santé, aux maisons de retraite, aux écoles...et enfin aux particuliers ! Voilà pourquoi il a fallu tant attendre du côté de Saint Igne, compte tenu de l'importance des dégâts à Montauban, à Caussade... En comparaison la commune de Ginals a été plutôt peu touchée par cette tempête.



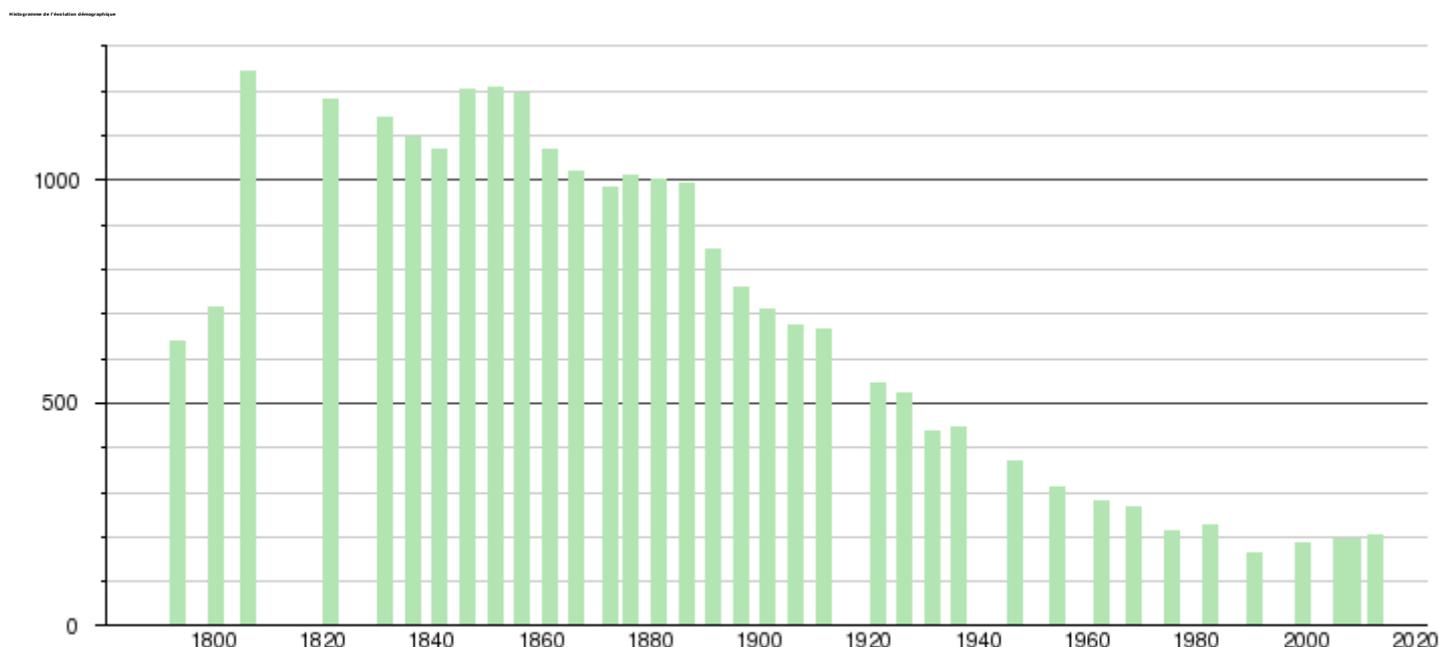
Peuplier cisailé, branche de prunier cassé, chêne déraciné, des arbres touchés par le passage de la mini tornade.

Un peu d'histoire: la population

1003
habitants à
Ginals en
1881

« La population Communale s'élève d'après le recensement de 1881 à 1 003 habitants dont 484 de sexe masculin et 519 de sexe féminin. Le chiffre des habitants divisé par celui des hectares donne 41 ½ par H carré, c'est ce qu'on appelle la population spécifique. Depuis deux ou trois ans, la population augmente, en 1884 il y avait 23 naissances pour 12 décès et 7 mariages. Point de population agglomérée, elle est toute répandue dans de petits hameaux et quelques villages dont les plus importants donnent : La Salesse, Testas et Saint-Ignes dans la section de ce nom, Lardalhié, Bach, Rouby et Dreuilhe dans la section de Ginals. La langue usitée est le patois, beaucoup parmi les anciens ne savent pas le français et plusieurs ne le comprennent même pas. Le culte est catholique sans exception, il est célébré dans 2 églises, à Ginals et l'autre à Saint-Ignes formant deux paroisses confiées à deux desservants...»
d'après Hippolyte MOULINO, instituteur, *Monographie communale*, **1885** (à suivre, les écoles)

Les archives communales (recensements, mouvements de la population, registres d'état-civil) permettent d'avoir une vue globale sur l'évolution démographique de la commune depuis la Révolution française. Contrairement à ce que suggère Hippolyte Moulinou, la population n'augmente pas après 1881. Observons la courbe ci-dessous :



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Après l'unification des paroisses de Ginals et de Saint Igne, la population de la commune atteint un maximum de 1244 habitants en 1806. Ensuite et jusqu'en 1876, la population est relativement stable (1182 hab en 1821, 1013 hab en 1876). A compter de 1876, on constate une lente et régulière décroissance passant de 1013 hab à 163 hab en 1990. Depuis on enregistre une hausse modeste mais constante pour atteindre 202 hab au recensement de 2011. Ce mouvement semble se confirmer sur les dernières années.

Une caractéristique forte de la commune est la dispersion de son habitat et sa faible densité de population. Les habitants se répartissent à peu près également sur le plateau de Saint Igne, sur celui de Lardailié et sur le secteur de la rivière et du pech de Ginals, équilibre respecté sur la longue période 1876-1982.

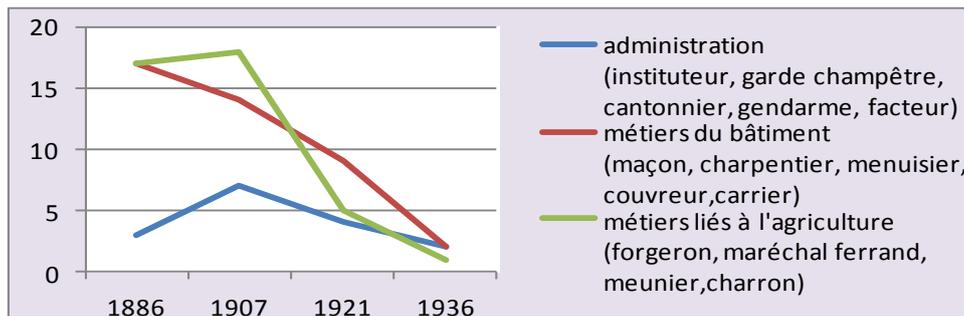
Par ailleurs, les gros hameaux (La Salesse, Testas, Saint Igne, Pervinquière, Lardailié, Rouby et Dreuilhe) n'ont jamais réuni plus de 40% de la population totale jusqu'en 1936 et 50% depuis cette date.

Le décrochage du nombre d'habitants est très marqué sur la période 1871-1921 au cours de laquelle la commune perd près de la moitié de sa population. Pourquoi ?

	De 1875 à	Période de 5ans	De 1877 à 1881	De 1902 à 1906
Variation de la population	-359hab			
Naissances	680		126	72
Décès	770			
Solde naturel (nais-décès)	-90		38	16

À la lecture de ces deux tableaux, on constate que le solde naturel négatif de 90 personnes ne suffit pas à expliquer la perte des 359 habitants de la période allant de 1875 à 1913. C'est principalement **l'exode rural** qui est la cause de la réduction du nombre d'habitants. Ce sont les jeunes qui partent et cela se ressent sur la baisse des naissances et des mariages.

A un rythme différent mais accompagnant la décroissance de la population le nombre d'artisans se réduit.



Remarque: dans les recensements, l'activité professionnelle déclarée est liée au lieu de résidence et non à celui de l'activité, ainsi on peut imaginer qu'un maçon habitant Ginals pouvait exercer son métier dans une commune voisine mais sans oublier que les moyens de transport de l'époque, étaient réduits à la marche ou aux charrettes, donc il devait probablement travailler pas très loin de chez lui.

Pendant la même période, les chefs d'exploitation diminuent de moitié passant de 196 agriculteurs en 1886 à 96 en 1936. Comme dans l'ensemble de la France rurale, les plus pauvres quittent la terre reprise par ceux qui restent et qui augmentent ainsi la taille de leur exploitation, la rendant plus rentable avec le début de la mécanisation.

De la Révolution française à nos jours, les principaux mouvements de population constatés au niveau national sur les zones rurales se retrouvent sur notre commune. La tendance actuelle au repeuplement des campagnes peut aussi s'observer mais peut-elle durer?

Plus d'1 enfant sur 4 décède dans sa première année!

A Ginals, au cours du dernier quart du 19^e siècle, la mortalité infantile (avant 1 an) reste une composante importante de la démographie, avec un taux de 25% en moyenne de décès chez les nourrissons (moyenne nationale 17%, aujourd'hui moins de 0,3 %). Il est probable qu'à Ginals, comme dans une grande partie de la France, les conditions d'hygiène, le choléra, et autres maladies sévissaient gravement. Mais passée la 1^{ère} année la longévité est élevée puisque les décès au-dessus de 70 ans représentent le tiers des disparitions toujours pour la même période.

Le Pays Midi-Quercy communique :



1 - Le Pays Midi-Quercy s'engage dans la transition énergétique

A l'heure de la Cop'21 où les dirigeants du monde entier s'apprêtent à se réunir pour apporter une réponse conjointe au changement climatique, au niveau local le Pays Midi-Quercy cherche des solutions et voit renforcé son engagement dans la transition énergétique. Depuis maintenant 8 ans le Pays Midi-Quercy ne cesse son action pour améliorer le bilan énergétique du territoire via un Plan Climat Energie Territorial. Une

stratégie efficace qui lui a valu d'être désigné par le ministère de l'écologie et du développement durable : « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Le 9 septembre dernier, le président du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Pays Midi-Quercy Christian Maffre et Julien Birlinger, chargé de mission Plan climat Energies ont rencontré Ségolène Royal à Paris, pour signer officiellement la convention « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Ainsi le territoire recevra un soutien financier de 500 000 euros pour les actions de transition énergétique mises en œuvre. L'objectif est d'atteindre l'autonomie énergétique en 2050. Le Pays Midi-Quercy peut désormais financer/engager des actions identifiées dans les domaines de

la mobilité, les énergies renouvelables, l'agriculture et l'expérimentation avec des laboratoires de recherche. Par ailleurs, le fond sera également utilisé pour soutenir 32 projets de maîtrise de l'énergie portés par les communes et Communautés de Communes du territoire dont 14 projets au sein de la communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron concernant la rénovation de logements et de bâtiments publics, l'éclairage public ou l'achat de véhicules électriques.

« Ces crédits vont vous permettre de consolider les actions déjà mises en œuvre, d'en accélérer d'autres », a déclaré Ségolène Royal.

NOUVEAU : J'ECO RENOV EN MIDI-QUERCY

**Vous êtes habitant du Pays Midi-Quercy ?
Bénéficiez du conseil gratuit d'un professionnel pour rénover thermiquement votre habitation.**

C'est simple, gratuit et efficace ! Le Pays Midi-Quercy offre désormais l'opportunité aux habitants du territoire de bénéficier gratuitement d'un accompagnement personnalisé pour la rénovation thermique de son habitation.

Un conseiller sera à votre écoute et se rendra chez vous pour vous aider dans vos choix liés à la performance énergétique de votre logement, impactant ainsi directement sur votre facture d'énergie et sur l'environnement.

Renseignez-vous pour bénéficier de ces avantages : contactez le PETR du Pays Midi Quercy au 05 63 24 60 64 /

ecorenov.midiquery@gmail.com



De gauche à droite:

M. Julien Berlinger chargé de mission Plan Climat Energies

Mme Ségolène Royal ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

M. Christian Maffre Président du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Midi-Quercy

2 - Les Gorges de l'Aveyron labellisées

« Pôle de Pleine Nature ! »

Suite à un long travail engagé en janvier dernier par le PETR du pays Midi-Quercy et en partenariat étroit avec les collectivités locales, les prestataires et les fédérations sportives, « les Gorges de l'Aveyron » ont été retenues pour devenir un « Pôle de pleine nature » du Massif Central.

En mars 2015, le PETR du Pays Midi-Quercy déposait une candidature portant sur les pôles de pleine nature. Cet appel à projet vise le renforcement de l'attractivité du territoire Massif Central à travers la structuration et la qualification de la filière des sports de nature.

Coordonné et animé par le PETR du pays Midi-Quercy qui recrutera un chargé de mission dédié aux sports de natu-

re, un plan d'action sera mis en œuvre sur la période 2015-2020 portant sur de nouveaux équipements sportifs et une concentration de moyens d'animation et de communication sur la filière pleine nature.

C'est donc une excellente nouvelle pour le territoire qui va désormais pouvoir bénéficier d'un accompagnement et de financements spécifiques afin de développer une offre touristique de qualité tout en considérant les enjeux de préservation environnementale, de bien-vivre ensemble et d'éducation au sport.

Qualité de vie, attractivité et vitalité du territoire seront les grands enjeux de ce plan en développant l'emploi, le lien entre les populations et le capital santé des usagers.

En toute logique, lors du premier comité de pilotage qui s'est déroulé à Cazals le 15



septembre dernier, les élus du territoire, les acteurs du tourisme, du sport et des loisirs ont accueilli avec une grande satisfaction l'obtention de cette qualification, véritable coup de pouce pour les Gorges de l'Aveyron.

Tout savoir sur les activités de pleine nature de la destination Midi-Quercy, gorges de l'Aveyron sur le site www.gorges-aveyron-tourisme.com

3 - LEADER 2015/2020

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen destiné à dynamiser les territoires ruraux. Ce programme permet de soutenir des actions innovantes pour le développement local. En Midi-Quercy, des fonds LEADER sont captés depuis la création du programme en 1991. En novembre 2014, le territoire s'est porté candidat pour animer et gérer la cinquième génération de ce programme.

Le verdict est tombé le 9 juillet 2015 : 55.23 millions ont été ventilés sur l'ensemble des territoires candidats de la région Midi-Pyrénées selon des critères de démographie, de revenu et de surface.

(Suite page 6)

Le Pays Midi-Quercy
bénéficiera donc
de
2,01 Millions €

Le Pays Midi-Quercy communique (suite) :

Le Pays Midi-Quercy bénéficiera de 2.01 millions pour mettre en œuvre sa stratégie intitulée « Coopération et anticipation pour un territoire entreprenant et durable ».

Cette enveloppe, légèrement en dessous de nos espérances, devra être répartie, par le biais du groupe d'action locale, sur divers projets innovants, privés comme publics.

Les premiers dossiers devraient pouvoir être sélectionnés d'ici la fin de l'année suite à la signature de la convention avec la Région Midi-Pyrénées l'autorité de gestion. Les nouveaux projets qui peuvent être financés par ce program-

me Leader miseront notamment sur la coopération et le partenariat entre acteurs, l'anticipation de grands phénomènes (changement climatique, vieillissement de la population, accroissement démographique...), l'économie verte, la qualification et diversification de notre économie résidentielle (services à la population et aux touristes), le bien vivre ensemble et la préservation environnementale

Pour plus d'informations sur le programme :

*site midi-quercy.fr
tél Marianne BUSSE
au 05 63 24 60 64*

RETOUR sur le programme LEADER 2007/2014 : **114 projets** financés représentant un coût total d'opérations de 6 684 647 € mobilisant 1 806 755 € soit la totalité de l'enveloppe globale dédiée au Pays Midi-Quercy.

114 projets financés dont 10 intégrés dans des projets de coopération parmi lesquels :

- 34.5% sur les services à la population
- 16% à la culture
- 11% au tourisme

www.midi-quercy.fr (rubrique : programme LEADER 2007-2013)

4 - les sites Natura 2000 des Gorges de l'Aveyron

Le site Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » (sur les communes de Bruniquel, Cazals, Saint Antonin-Noble-Val, Penne, Larroque, Puycelsi) et le site Natura 2000 « Causse de Gausso et sites proches » (sur les communes de Caylus, Puy-laroque et Lavaurette) sont des zones spéciales de conservation.

Désignées en site Natura 2000 pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune qu'elles accueillent et de leurs habitats « naturels », ces zones bénéficient d'une animation pour mieux les faire connaître et sensibiliser le plus grand nombre à sa préservation.

Depuis 2008, cette animation est portée par le Pays Midi-Quercy. Il s'appuie sur divers opérateurs comme entre autre le CPIE Quercy-Garonne.

Entre novembre 2015 et mai 2016, sont notamment prévus un accompagnement technique auprès d'exploitants agricoles volontaires, le suivi scientifique de populations de chauves-souris dans plusieurs grottes d'hibernation et une communication auprès des élus des communes concernées pour mieux connaître les enjeux environnementaux.

Pour plus d'informations : www.midi-quercy.fr (rubrique : Thématiques/NATURA 2000)



Une jeune ginaloise, championne de France

Qualification au championnat de France:

Pour être qualifié, il faut avoir accumulé un certain nombre de points lors des concours durant l'année. Le championnat réunit de nombreux cavaliers de tous les départements français répartis par tranche d'âges (dans ma catégorie junior1, club1, 145 cavaliers engagés).

Mon championnat:

Je suis arrivée avec mon cheval, Lord Trimoulet, à Lamotte Beuvron (situé 40km au sud d'Orléans) pour participer au championnat de France 2015 de saut d'obstacles. Il y a deux jours de compétition. Pour chacune d'elles, je reconnais le parcours avec mon entraîneur, Eric Lagarrigue des Ecuries d'Acoeur de Villefranche de Rouergue.

C'est avec de bons conseils et une bonne

concentration que je valide mon premier parcours sans faute et qui me qualifie pour la finale.

Le jour « J » stress et pression étaient au rendez vous mais la rage de vaincre était plus forte. Ce jour là, il faut aller le plus vite possible sans faire tomber de barres ! Nous y arrivons avec succès ! Nous dépassons le deuxième cavalier de 3 secondes et le troisième de 15 secondes ! De l'émotion, et de la joie quand on entend au micro que nous sommes champions de France !

Pour finaliser cet événement, je monte sur la première marche du podium avec mon coach Eric Lagarrigue et nous chantons la Marseillaise avec le public ! C'est avec fierté que Lord et moi clôturons ce championnat en faisant le tour d'honneur. Ce fut un moment plein d'émotion pour mes parents et moi même !

LUCIE GAYRAL

Vous pouvez revivre ces moments intenses sur internet, site: Generali open de France, épreuves et résultats, CSO club1 junior1, video.

Bravo pour ce parcours sans faute!



1

Le coin des associations

Le comité des fêtes



Rando du 7 juin: Bien qu'annoncée encore comme une journée chaude par la météo, les amateurs de marche ont répondu nombreux à l'appel. Rapidement, le marquage nous a dirigés vers les vallons du Charrel et de la Jouyre. Un sentier bien frais et très agréable. Certains ont échappé au bain de pieds ! L'organisation parfaite a permis aux plus courageux d'ajouter différentes boucles à leur parcours, ainsi ils ont pu parcourir 24 km, d'autres se sont contentés d'une douzaine de km, voire un peu plus s'ils ont rajouté un autre diverticule. Vers 13h, les différents groupes se sont rejoints pour partager un joyeux pique-nique, sur le plateau près de La Salesse, après avoir bien transpiré pour remonter du fond du vallon en plein cagna !



Toujours un vif succès pour le repas champêtre organisé à St Igne le 8 août.

Face à une météo capricieuse, les organisateurs prévoyants avaient échafaudé un abri confortable pour accueillir les 300 participants venus déguster saucisse-aligot-agneau grillé.

Vers 23h, une violente averse orageuse s'est ajoutée à l'animation, nécessitant une intervention « musclée » des responsables afin d'éviter les poches d'eau qui auraient pu faire exploser la bâche. Merci aux organisateurs pour l'énergie déployée. Nous espérons que l'an prochain, le temps sera plus clément !

Association paysage et patrimoine APP

LA CROIX DE MISSION DE ST IGNE

Lors de la tempête du 31 août, la Croix de Mission de St Igne, située au lieu-dit Jouanade (près de la croix du Phylloxéra) sur la D 75, entre les deux croisements conduisant à la Salesse, a été abattue.

Dans la monographie «Les Croix de Chemin» réalisée par Tilly et Peter Caborn, il est mentionné : « que les Croix de Mission étaient érigées pour commémorer une manifestation appelée «Mission», destinée à entretenir et stimuler la foi des fidèles dans les villes et les villages. Elles étaient prêchées par des prêtres missionnaires qui parcouraient le pays en organisant des cérémonies et des rassemblements importants au cours desquels ils prêchaient d'une manière percutante et imagée. Il arrivait qu'à la fin de cette mission on élevât une croix souvent en bois ». Ce fut le cas à St Igne où la Mission dura une semaine du 22/10/1944 au 1/11/1944. Elle a été rénovée en 1984. De nombreuses personnes en ont le souvenir.

Au cours du mois de septembre, elle a été réhabilitée sous l'égide de l'Association Paysages et Patrimoines* et grâce à l'intervention de Jean Cohenny du Four qui a procédé à la consolidation des bois, puis à sa mise en place avec l'aide de Laurent Ardourel de St Igne qui dispose d'un engin de levage adapté. Cette solution a été retenue après réflexion sur différentes possibilités dont la fabrication d'une nouvelle croix.

Photo 1 : La Croix après la tempête

Photo 2 : La base de la Croix , à l'intérieur du socle, était détériorée par les fourmis !

Photo 3 : Levage et mise en place

Photo 4 : La Croix rétablie dans son environnement

*L'Association Paysages et Patrimoines (APP) dont le siège est à la Mairie de Ginals a pour objet d'inventorier, protéger et faire connaître paysages et patrimoines de Ginals et de ses environs : faune, flore, fours, moulins, histoire locale, devoir de mémoire, environnement.»

Le Président de l'APP,

J.L Cadilhac



1



2



3

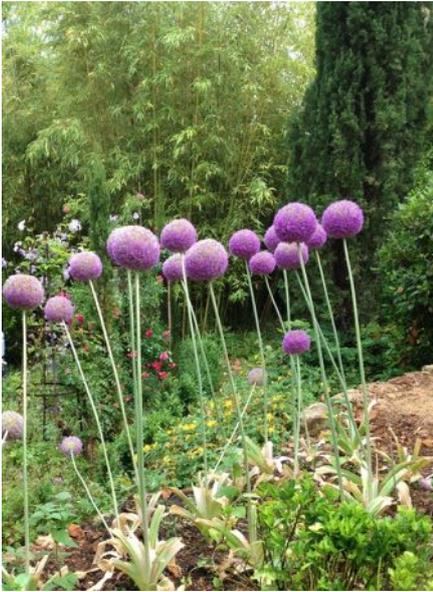


4

Association échanges et loisirs à Ginals AELG



Le 12 juin, visite des jardins de Quercy (Verfeil)



Dix-huit visiteurs ont découvert ce grand jardin d'inspiration anglaise installé sur une colline en pente douce. La succession des jardins thématiques : amphithéâtre créé par des haies impeccablement taillées, jardin orange, jardin mauve, jardin indien, labyrinthe, ... ont été un plaisir des yeux. De nombreux espaces prévus pour s'asseoir ont permis à chacun de faire la promenade à son rythme.

Sachant que les droits d'entrée sont reversés à l'association humanitaire "Toutes à l'école", on ne peut que remercier les propriétaires passionnés de jardin, de nous laisser arpenter leur superbe réalisation.



Le 24 juillet, concert à l'église de Ginals

Soirée caniculaire, ce vendredi soir pour accueillir le groupe Saphir, ensemble composé de musiciens amateurs et tournés vers la musique baroque (Bach, Vivaldi, Haendel ...), venus de Villefranche-de-Rouergue. Le public nombreux (70 personnes) a apprécié le jeu des instrumentistes, Sarah Haensch à la flûte traversière, René Ischer au clavecin, Delphine Raynal au violoncelle, et la sensibilité de la soprano Fifaliana Desfontaine.



Le 23 août, un premier vide-greniers bien arrosé



Il y avait 14 participants inscrits et presque 50 mètres linéaires de réserver pour ce premier vide-greniers... 3 défections à 7h30 le matin. Les exposants ont commencé de déballer sous un ciel menaçant. Les premiers clients étaient là dès 8h30, et rapidement aussi, les averses obligeant à sortir les bâches pour protéger les stands ! Les participants ont apprécié de trouver dans la salle communale toute proche boissons chaudes et crêpes pour se réchauffer. Un orage en tout début d'après-midi a fait plier tout le monde plus tôt que prévu. Déception pour tous, à refaire sous le soleil!



Toujours et encore très actives, merci à nos infatigables tricoteuses

Toutes les pelotes inusitées, retrouvées au fond des placards peuvent être déposées à la Mairie, MERCI

Prochaines rencontres de l'AELG

Chaque **3ème mercredi du mois**, à 14h, la salle communale de St Igne est ouverte à tous pour diverses activités de loisirs... et un bon goûter en toute simplicité.



BOURSE

Jouets, puériculture



Vêtements occasion

(enfants, adultes)



Date : 8 novembre

Lieu : salle communale de Saint Igne

Tarif : 5€ la table (1,20x0,80)

Réservations et renseignements 05 63 24 14 35

(avant le 6 novembre compris)



CONCERT CHORALE

Avec l'ensemble
« Double croche »

L'ensemble « Double croche » est composé d'une trentaine de choristes (14 à 75 ans) de tous horizons et issus des villages avoisinants.

Programme: Chants de la Renaissance
Chants contemporains
Chants de Noël



le dimanche 29 novembre à 15h

à l'église de Saint Igne

participation libre



Atelier ouvert à tous

**Confectionner
une couronne de Noël**

Samedi 5 décembre à 14h

Salle communale de Saint Igne

Apporter, si possible,
un sécateur, des petits éléments
de décoration...

Repas de fin d'année Jeudi 31 décembre

Soirée conviviale organisée par l'AELG

Salle communale de Saint Igne



Traiteur Brigitte et Franck BACH
Tarif 30€

Réservation: avant 16 novembre
au 05 63 24 14 35

À vos agendas !

Novembre	<p><u>Dim 8</u> de 8h30 à 18h Bourse aux jouets et aux vêtements</p> <p><u>Mer 18</u> à 14h jeux divers et goûter pour tous, organisés par l'AELG</p> <p><u>Dim 29</u> à 15h chorale « Double Croche » organisé par l'AELG Église de Saint Igne</p>
Décembre	<p><u>Sam 5</u> à 14h atelier « couronnes de Noël » organisé par l'AELG</p> <p><u>Mer 16</u> à 14h jeux divers et goûter pour tous, organisés par l'AELG</p> <p><u>Dim 20</u> à 15h spectacle et goûter de Noël pour tous, organisé par le Centre communale d'action sociale (CCAS)</p> <p><u>Jeu 31</u> à partir de 20h Repas réveillon organisé par l'AELG</p>
Janvier	<p><u>Mer 20</u> à 14h30 Assemblée générale de l'AELG (bilan de l'année, élection du bureau, renouvellement des adhésions et inscriptions, projets à venir)</p>

Toutes ces rencontres ont lieu dans la Salle communale de Saint Igne, sauf le dim 29 nov

Association culturelle de l'abbaye de Beaulieu

La saison 2015 de l'Association culturelle de Beaulieu s'est terminée le 18 octobre 2015. La qualité des expositions a suscité un vif intérêt chez les 8250 visiteurs, soit une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente.

La première exposition, de mai à juillet, présentait des œuvres de Caussanel, peintre en Aveyron. Elle a attiré environ 2000 personnes – mais ce n'était qu'un début de saison !

L'originalité de l'exposition d'été, « Terres plurielles », présentant des céramiques de huit artistes aux techniques très différentes, a eu un succès extraordinaire. Sur les 24 œuvres sélectionnées par le commissaire Jean-Pierre Chollet, céramiste lui-même, cinq ont trouvé acquéreur, ce qui est très valorisant pour les 8 artistes représentés. Près de 6000 visiteurs se sont pressés autour de ces céramiques, certains laissant des messages enthousiastes dans le Livre d'or.

Plus modeste, mais extrêmement émouvante, l'exposition qui a clos la saison mettait en relief l'imaginaire débordant et l'inventivité des jeunes adultes de l'IME de Genyer (Cahors). Ceux-ci ont travaillé pendant un an sur le thème du développement durable, transformant des déchets et autres rebuts de la société de consommation en pelouse, en nuages, en port de pêche, en parking bondé, etc.

Pour l'année 2016, l'association envisage d'exposer une artiste allemande de renommée internationale et de consacrer son exposition d'été à l'art brut.

L'avenir de notre association dans les murs de l'abbaye prend une tournure tout à fait prometteuse. En effet, une réunion sous l'égide de M. le Préfet de Tarn-et-Garonne a eu lieu le 18 septembre afin d'harmoniser les relations entre l'association et le Centre des monuments historiques.

Il a été décidé la mise en place d'une commission tripartite réunissant les membres de l'association, de l'administration et des élus, dont Mme Cécile Lafon et Mme la députée Valérie Rabault. Cette commission, qui se réunira tous les trois mois, doit rendre le résultat de ses travaux dans un délai d'un an.

Le Bureau de l'association remercie vivement le Conseil municipal de Ginals pour sa confiance et sa participation concrète au travers du vote de la subvention qui nous a été attribuée.

Daniel Cadilhac

Président de l'association culturelle de Beaulieu



Vernissage de la dernière exposition



Les jeunes artistes très heureux

La Mairie vous informe

Conte musical chants de Noël par Elanora



Suivi d'un goûter convivial pour petits et grands
Spectacle offert par le CCAS

Venez nombreux!

Dimanche 20 décembre à 15h

Salle communale de Saint Igne



La Mairie voudrait équiper la commune de défibrillateurs et cherche encore quelques volontaires enclins à suivre une **formation aux premiers secours**. Ces personnes sont priées de bien vouloir s'inscrire rapidement à la Mairie.

A vous de
SAUVER



**Renseignements
et inscriptions:**

05 63 65 44 77

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**
Le mieux, c'est d'en parler !

0 800 00 82 82

119

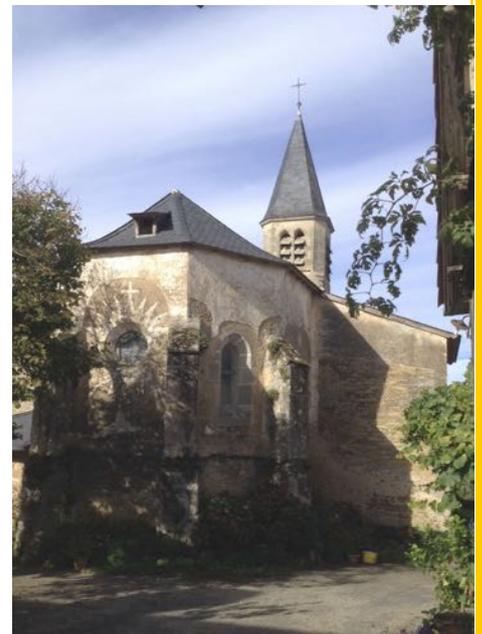
24h APPEL GRATUIT

NUMÉRO NATIONAL
NUMÉRO DÉPARTEMENTAL

ALLÔ ENFANCE EN DANGER

www.119.gouv.fr

Les cloches de l'église de Boulbène ont fait l'objet de travaux conséquents. En effet l'usure des baudriers qui menaçaient de rupture, a imposé une intervention sans délai à la fin du printemps.



A la suite de la tempête, l'électro tintement des cloches de l'église de Saint Igne doit être remplacé. Les pièces sont commandées.

RAPPEL

La gestion des ordures est de la responsabilité de tous; c'est une question de civisme face à nos concitoyens et aux générations futures. Trop souvent encore, des personnes s'autorisent à décharger, la nuit de préférence (ce qui prouve bien leur degré de conscience) des encombrants ou des gravats à proximité des espaces poubelles. Ceci implique pour la communauté de communes d'organiser un ramassage supplémentaire hors-circuit, et cela a un coût répercuté sur les taxes d'habitation.

Dépôts sauvages interdits

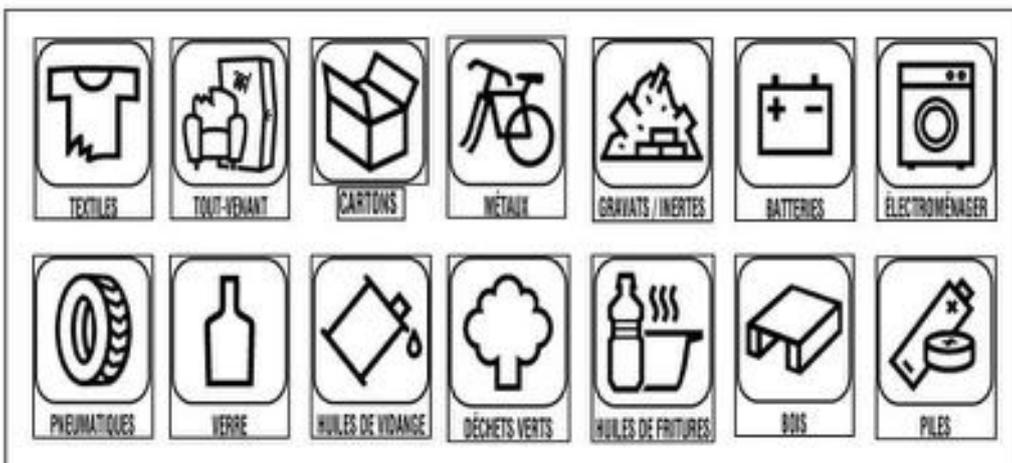
Sous peine de poursuites selon le

Règlement des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes QRGA

Ce règlement fait état de :

- la publication de guides disponibles pour tous en mairie : « Consignes de tri », « Enlèvement des encombrants à domicile », « Professionnels, comment gérer vos déchets » ainsi que le « Règlement intérieur des déchetteries ».
- « Le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets en un lieu public ou privé,..., constitue une **infraction de 2^{ème} classe**, passible à ce titre d'une **amende de 150 €**. La même infraction commise à l'aide d'un véhicule constitue une **contravention de 1500 €**, montant pouvant être porté à 3000 € en cas de récidive. »

Les déchets acceptés dans les **déchetteries** sont:



Pour vous inscrire et obtenir une carte d'accès, vous devez vous rendre dans une des deux déchetteries. Afin que le gardien puisse vous établir une carte d'accès, pensez à vous munir d'une photocopie de votre **taxe d'habitation** ou **taxe foncière** et de la **carte grise** de votre véhicule.

A **PARISOT** tél: 05 63 31 76 40

Mardi: 9h–12h 13h–17h

Jeudi: 9h–12h 13h–17h

Samedi: 9h–12h

A **LEXOS-VAREN** tél: 05 63 64 12 65

Lundi: 9h–12h 13h–17h

Mercredi: 9h–12h 13h–17h

Samedi: 13h–17h

Service des ordures de la communauté de communes QRGA tél: 05 63 24 07 54

La Mairie vous informe

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE GINALS-CASTANET-VERFEIL (SIAEP de G.C.V.)

Depuis le 1^{er} Juillet 2015 suite à la fin de la DSP (délégation de service public) avec la Ste VEOLIA, le SIAEP de G.C.V. a confié (suivant la réglementation des appels d'offre marché public) aux termes d'un contrat de prestation de services, l'exploitation du service public d'eau potable à la Société SOGEDO.

La Sté SOGEDO doit assurer la qualité, la quantité et la distribution de l'eau potable aux abonnés des trois Communes suivant les articles du règlement de service de l'eau en cours. Les élus du SIAEP de G.C.V. sont vigilants au respect de ces obligations.

D'autre part depuis plus de cinq ans le SIAEP de G.C.V a entrepris des travaux de réfection du réseau de distribution d'eau potable. A partir de 2010, des programmes successifs ont permis, sur un linéaire conséquent, la suppression des fuites d'eau récurrentes dues à un réseau vieillissant, l'amélioration notable du rendement et le maintien d'une eau de qualité.

Afin de pérenniser la distribution (problème de pression aux abonnés des points hauts des trois Communes, forte demande en période estivale) la construction d'un quatrième réservoir est envisagée par le SIAEP G.C.V. L'étude de faisabilité est en cours. Ce réservoir serait construit sur le point le plus haut de la Commune de Castanet, lieu dit Maurel (également le point le plus haut du Département).

.PROGRAMME VOIRIE 2015

Chaque année un tronçon de la voirie communale est remis en état. La Mairie a du également procéder à la réfection de murs de soutènement de chemins ruraux.

Les travaux concernent :

- Un tronçon de la voie communale de Dreuilhe ; les abords de la Mairie à Lardaillé .
- L'enrochement du mur de soutènement du chemin rural de la D20 vers Moulin Petit
- La réfection partielle du mur de soutènement du chemin rural de la D20 vers Roubi
- La réfection du parapet du pont sur la Seye à Boulbène.

Le coût de l'ensemble de ces travaux s'élève à 23 500€.



Les pierres du parapet du pont sur la Seye ont été scellées.

RAPPEL : Pour faciliter le passage de l'épareuse en bordure des chemins ruraux et communaux, il serait souhaitable que les propriétaires des parcelles riveraines prévoient d'enlever tous les fils, barbelés, ficelles qui risquent d'endommager le matériel. Merci pour votre compréhension.



MAIRIE:

Ouverture: Mardi et Jeudi matin 9h à 12h

Adresse: Lardaillé

82330 GINALS

Tél: 05 63 65 44 77

E-mail: mairie.ginals.82@orange.fr

ginals.bulletin@hotmail.fr

(vous pouvez nous envoyer des articles, des idées, des remarques ... afin d'améliorer le bulletin.)

Si vous voulez recevoir le bulletin municipal par internet, faites-vous connaître. MERCI